



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 décembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 14 décembre 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Dans la soirée du 9 décembre 2018, Salih Omar Barghouti, terroriste palestinien affilié au Hamas, a ouvert le feu depuis un véhicule, blessant sept civils israéliens. Parmi eux, Shira Ish-Ran, mère de 21 ans enceinte de 30 semaines, a été grièvement blessée et a dû subir une opération ainsi qu'une césarienne en urgence. Son état s'est stabilisé, mais son bébé n'a pas survécu. Ce violent attentat, commis par un membre du Hamas et salué par l'organisation terroriste, laquelle est reconnue comme telle par la communauté internationale, montre qu'il est plus que jamais nécessaire que les organismes compétents des Nations Unies passent à l'action et condamnent catégoriquement le Hamas et ses agissements.

Le 13 décembre 2018, un terroriste palestinien âgé de 26 ans du camp de Qalandiya a attaqué au couteau deux agents de police israéliens en service dans la vieille ville de Jérusalem, et une fusillade perpétrée à un arrêt de bus à Givat Assaf a fait deux morts et deux blessés parmi les soldats des Forces de défense israéliennes (FDI). Les responsables de ces attaques terroristes ont fui les lieux. Plus tard, des soldats des FDI ont déjoué un attentat à la voiture-bélier près de Ramallah-Biré. Le matin du 14 décembre 2018, aux abords du village de Beit El, un terroriste palestinien a grièvement blessé un soldat des FDI, qu'il a poignardé et frappé à la tête avec une pierre.

Le Fatah a salué ces attaques et félicité leurs auteurs dans les médias sociaux, et a suggéré de dessiner une carte avec le sang des martyrs. Depuis septembre 2015, 76 personnes innocentes ont été tuées et 1 168 ont été blessées du fait des actes terroristes commis par des Palestiniens. Ceux-ci, souvent très jeunes, ont été inspirés par les odieuses campagnes d'incitation de l'Autorité palestinienne. Sous la direction de Mahmoud Abbas, plus de 7 % du budget annuel de l'Autorité sert à verser des salaires mensuels aux terroristes palestiniens et à leurs familles. Cette politique de rémunération, qui encourage la population palestinienne à commettre des actes terroristes contre les Israéliens innocents, prouve que les appels des dirigeants de l'Autorité palestinienne à la tolérance et à la paix ne sont que des discours subversifs et creux.

Les agissements de M. Abbas portent indéniablement atteinte à la stabilité de la région. Dans ces conditions, Israël se réserve le droit de protéger ses citoyens et sa souveraineté.



J'exhorte le Conseil de sécurité à reconnaître la nature terroriste de ces horribles attentats, à les condamner sans plus tarder et à prendre des mesures contre les méthodes d'incitation au terrorisme de l'Autorité palestinienne. J'invite donc le Conseil à se réunir pour échanger au sujet de la politique de rémunération du terrorisme et du « Fonds pour les martyrs » de l'Autorité palestinienne.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Danny **Danon**

---